

BPJEPS APT

# BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (MENTION ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS)



Diplôme de Niveau 4  
Code RNCP : 37191



Septembre 2024  
à  
Août 2025



La Grande-Motte  
(34)



Arnaud BALMOND  
[abalmond@elite-forma.com](mailto:abalmond@elite-forma.com)  
06.13.02.22.48



Formation accessible par  
la voie de l'alternance



4 blocs  
de compétences



Site accessible aux  
Personnes à Mobilité  
Réduite



Taux de réussite :  
Nouvelle certification  
Pas de statistique  
disponible

## *Le métier et les débouchés*

Le titulaire d'un BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous » exerce le métier d'éducateur d'activités physiques ou sportives ou plurivalent.

Il encadre tout type de public dans une pratique de loisirs.

Il encadre des activités de découverte, d'initiation et d'animation.

Il participe au fonctionnement de la structure et à la conception d'un projet d'animation.

Le titulaire du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous » exerce ses fonctions au sein de structures publiques ou privées dont notamment :

- Des collectivités locales, les éducateurs ayant accès à la filière territoriale des activités physiques et sportives par le concours d'éducateur territorial des activités physiques pour tous ;
- D'associations, notamment sportives ;
- D'établissements d'activités physiques et sportives divers intégrant les activités physiques ou sportives comme activités de prévention pour la santé et les conduites à risque ;
- D'une façon générale, de toute structure promouvant les activités physiques ou sportives (structures de vacances, bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs ayant une action au profit de la défense...).

Il peut aussi intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique.

## *Les objectifs de la formation*

- Préparer les stagiaires à la conception et la mise en œuvre de projets d'animation.
- Préparer les stagiaires à la conception et la mise en œuvre d'actions de découverte, d'animation et d'initiation dans 3 familles d'activités (APEN, AJS, APEC).
- APEN : Activités Physiques En pleine Nature (VTT, randonnée, course d'orientation, tir à l'arc, parcours de santé,...)
- AJS : Activités Jeux Sportifs (Sports collectifs, sports de raquette, jeux d'adresse, ...)
- APEC : Activités Physiques d'Entretien Corporel (Renforcement musculaire, Stretching, circuit training, cours chorégraphiés en musique, ...)

## L'organisation de la formation

- 609 heures de formation
- 500 heures d'alternance minimum (volume précis à définir ultérieurement)
- 4 Unités Capitalisables (UC) à valider

- UC 1 : encadrer tout public en tout lieu et toute structure
- UC 2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3 : concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « Activités Physiques pour Tous »
- UC 4 : mobiliser les techniques de la mention « APT » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

- Un ruban pédagogique détaillé et progressif
- 4 épreuves certificatives

## Les modalités de certification

Le BPJEPS APT compte 4 épreuves certificatives permettant de valider les 4 Unités Capitalisables (UC).

### Les épreuves

- **Épreuve 1 pour valider les UC 1 et 2 :**  
Dossier de 20 pages relatant la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'animation réalisé dans la structure d'alternance du stagiaire + oral de 40 minutes.
- **Épreuve UC 3 modalité 1 :**  
Dossier cycle d'animation comprenant 6 séances + séance d'animation de 45 minutes + entretien de 30 minutes
- **Épreuve UC 3 modalité 2 :**  
Dossier cycle d'animation comprenant 6 séances + séance d'animation de 45 minutes + entretien de 30 minutes
- **Épreuve UC 4 :**  
Fiche de séance d'animation + séance d'animation de 45 minutes + entretien de 30 minutes.

### Protocole

- Les stagiaires doivent être évalués sur les 3 familles d'activités (APEN, APEC et AJES)
- Les épreuves d'UC 3 modalité 1 et modalité 2 sont évaluées dans la structure d'alternance du stagiaire

# ORGANISATION DE LA FORMATION

## Lieux

La formation se déroule sur le site de formation suivant :



Centre de Ligue de Tennis  
La Plaine des Jeux  
348 Avenue du Grau du Roi  
34280 LA GRANDE-MOTTE

## Prérequis et conditions d'accès

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

- Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat (*Pièce en cours de validité, originale ou photocopie lisible recto/verso*) - *liste des pièces recevables sur demande* ;
- Être titulaire du PCS1 ou un équivalent ;
- Avoir 18 ans avant la validation des U.C. par le jury régional (en fin de formation) ;
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités du BPJEPS Activités Pour Tous (moins de 1 an avant l'entrée en formation) ;
- Valider les TEP (Tests d'Exigences Préalables) : épreuve du Luc Léger et parcours de motricité ;
- Passer les tests de sélection : une épreuve écrite, une épreuve orale, une épreuve pédagogique.

## Les modalités d'inscription et d'entrée en formation



# ORGANISATION DE LA FORMATION

## *Méthodes pédagogiques*

Formation en présentiel, associant des méthodes pédagogiques actives, des travaux en groupes, des mises en situation pratiques, des interventions d'experts de leur domaine, des témoignages de professionnels...

## *Moyens humains et matériels*

Le responsable de la formation, les intervenants et les formateurs justifient d'une réelle expérience dans les thématiques enseignées.

Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : matériels classiques des locaux de formation (écran multifonctions, connexion internet...), accès à une plateforme de formation à distance.

## *Durée et rythme de la formation*

Formation en alternance de septembre 2024 à août 2025

609 heures de formation (UC 1,2,3,4 : 574h + 35h de positionnement)

Apprentissage en parallèle en structure (nombre d'heures à définir)



# COÛT ET PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

## Statuts et financements

La formation est éligible au statut suivant :

- En alternance : contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage (CFA Sport Animation Occitanie).

## ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

### Accueil des personnes en situation de handicap

Notre offre de formation est conçue dans le respect des principes de non discrimination et d'adaptation aux personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.

Afin de vous accompagner dans votre projet et vous accueillir dans les meilleures conditions, contactez Marie PASQUIER, référente handicap  
[mariepasquier@franceolympique.com](mailto:mariepasquier@franceolympique.com) et 07.84.18.41.69

## DATES CLÉS

### TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES (TEP)

#### 03/06/2024 – CREPS MONTPELLIER

Infos : Fabienne CHALLIES : 06.59.13.07.82  
Inscription en ligne : <https://www.creps-montpellier.org>

#### 04/09/2024 – IMSB BEZIERS

Infos et inscription : Pascal CROS  
06.87.85.45.69 - [p.cros@imsb34.org](mailto:p.cros@imsb34.org)

Tests de sélection

Date à définir

Début de la formation

09/09/2024

Session d'examen

Date à définir

## Pour tout renseignement complémentaire

Arnaud BALMOND - Référent et coordonnateur  
de la formation BPJEPS APT

[abalmond@elite-forma.com](mailto:abalmond@elite-forma.com)

06.13.02.22.48

## Liens utiles

Site internet du CROS Occitanie : <http://www.cros-occitanie.fr>

Fiche du diplôme : <https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/37191>

Site internet du CFA Sport Occitanie : <https://www.cfa-sport.com>



Organisme de formation du CROS Occitanie  
Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro 76310917231  
Siège social : 7 Rue André Citroën - 31130 BALMA  
SIRET : 335 173 183 0021

# DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION

BPJEPS APT

ANNÉE 2024/2025

DOSSIER À RETOURNER PAR COURRIEL À L'ADRESSE

ANNEXE

[abalmond@elite-forma.com](mailto:abalmond@elite-forma.com)

Attention, ce document ne constitue pas votre inscription à la formation.

Nous reviendrons vers vous dans les meilleurs délais pour la suite des démarches.

Nom	:	
Nom de jeune fille	:	
Prénom	:	
Sexe	:	F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Date de naissance	:	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Nationalité : <input type="text"/>
Lieu de naissance	:	<input type="text"/> Département : <input type="text"/>
N° de sécurité sociale	:	<input type="text"/>
Adresse postale	:	<input type="text"/>
Code Postal	:	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Commune	:	<input type="text"/>
Téléphone	:	<input type="text"/>
Email	:	<input type="text"/>

## Documents à fournir

- Certificat médical de non contre-indication à l'encadrement des activités physiques pour tous datant de moins d'1 an
- Attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté pour les moins de 26 ans
- Attestation de formation aux premiers secours (ex: PSC1)
- Attestation d'assurance en Responsabilité Civile
- Attestation d'assurance des Garanties des Accidents de la Vie
- Pièce d'identité en cours de validité
- Attestation d'assuré social
- Copie des diplômes
- Attestation de réussite aux TEP (à fournir ultérieurement si les TEP n'ont pas encore été passés)